

**Le traitement de la population Rom en France** atteste de discriminations inacceptables. Les Roms vivent dans des campements insalubres ou dans des bidonvilles, y compris aux portes de Paris, dont ils sont régulièrement expulsés sans relogement. Ces déménagements incessants et non choisis contribuent à ce que les enfants ne sont que très rarement scolarisés. Les conditions d'accès des Roms au travail ont été enfin améliorées en 2014 et 2015, mais cet accès reste encore parfaitement précaire et aléatoire.



La situation de ce peuple d'Europe est-elle pour vous une préoccupation ? Que souhaitez-vous proposer à l'Assemblée quant à la situation des Roms au plan national et au plan Européen ? Etes-vous prêt.e à vous impliquer concrètement en faisant interdire les expulsions de bidonvilles et de squats sans solution alternative de relogement pérenne ? En assurant la scolarisation de tous les enfants dès la rentrée prochaine ?

**Adrien TIBERTI**  
**PCF – Front de gauche**

De nombreuses associations proposent des solutions pour améliorer la situation des Roms dans notre pays. Il faut les écouter. Les bidonvilles ne sont pas une solution, il faut donc construire en quantité suffisante des logements adaptés (toute la politique du logement est à revoir dans notre pays...) pour assurer une vie digne aux Roms. La scolarisation est une nécessité.

**Cécile DUFLOT**  
**PS - EELV**

Vous pouvez sans aucun souci trouver mes prises de position sur la question de l'accueil et de l'intégration des populations rom. Je me suis impliquée en tant que ministre puis en tant que députée pour leur accueil, leur intégration, leur scolarisation, leur hébergement ou leur relogement pérenne.

**Danielle SIMONNET**  
**La France insoumise**

Pas d'expulsion ou de démantèlement sans relogement ! Qu'il s'agisse de population Roms ou de quelques autres personnes que ce soient. Au plan national, des financements doivent être accordées aux collectivités afin de contribuer au relogement dans des conditions dignes de l'ensemble des personnes en campements ou bidonvilles insalubres et à l'accompagnement aux droits, dont l'accompagnement à l'emploi (avec donc des projets impliquant la mobilisation des partenaires économiques pour lutter contre les discriminations à l'emploi). Mais des mesures fortement pénalisantes doivent enfin également à l'encontre des collectivités qui refuseraient de

s'engager en ce sens.

Chaque préfecture doit coordonner avec les collectivités, l'Education nationale et l'ensemble des acteurs associatifs pertinents des plans d'accès aux droits des personnes vivant dans des campements et bidonvilles, et veiller au respect des obligations telles que la scolarisation des enfants.

Des programmes culturels doivent également permettre une plus grande valorisation de la culture et de l'histoire des roms et contribuer par là même à la lutte contre les préjugés, le racisme et les discriminations à l'encontre des populations roms.

**Emmanuelle PIERRE-MARIE**  
**EELV**

Je m'engage à faire interdire les expulsions sans solution.

Il faut développer des solutions alternatives, des sas, comme les villages Passerelle (exemple de Montreuil) et rendre obligatoire la scolarisation des enfants sous peine de poursuivre le/la Maire qui s'y opposerait.

**George PAU-LANGEVIN**  
**PS**

Ce sujet est une véritable préoccupation. J'ai pu travailler personnellement sur ces sujets lorsque j'étais ministre de la réussite éducative. Je me suis ainsi battue pour la scolarisation des enfants Rom face à la réticence de bien des maires. Il s'agit d'une nécessité, car c'est par l'éducation qu'ils pourront par eux même sortir de la précarité. Je crois nécessaire de leur permettre d'accéder à la modernité tout en respectant leur mode de vie et leurs traditions. Quant à l'effort à mener, il doit être conduit au niveau européen. C'est en améliorant leur cadre de vie dans leur pays d'origine qu'une solution pérenne sera trouvée.

**Jacques BAUDRIER**  
**PCF – Front de gauche**

Les populations Roms fuyant les maltraitements des gouvernements Roumains et Bulgare retrouvent les mêmes situations de discrimination en France.

Nous nous engageons évidemment à faire évoluer et appliquer la législation en matière de relogement de squats et de Bidonville mais il faut aller plus loin pour l'intégration des populations Roms, notamment par le travail. Les actions menées par de nombreuses associations comme Emmaüs - Coup de main, et la Recycleriez dans le 20° sont des modèles à suivre et à généraliser. Une part importante des personnes Roms ont un savoir-faire en matière de revalorisation et de réemploi des objets, il s'agit de valoriser cet aspect dans le cadre des politiques d'économie circulaire.

L'intégration doit être menée à tous les niveaux, travail, logement, scolarisation, pour qu'elle réussisse.

**Marinette VALIERGUE**  
**ANLD - À nous la démocratie !**

Il n'est pas acceptable de voir des familles entières laissées à l'abandon au cœur et aux portes de nos villes ! La situation des Roms en France et en Europe est un scandale qui constituera, aux yeux des historiens, une des hontes de notre époque. Pour ce sujet, comme sur celui des migrants et des réfugiés, nous nous engageons, dans le cadre du mandat impératif et par le

présent courrier, à travailler avec vous ainsi qu'avec nos concitoyens à des solutions pérennes qui ne sauraient se décréter ou correspondre à un énième dispositif venu d'en haut. C'est la société toute entière qui doit se ressaisir et se placer à la hauteur de ses valeurs fondamentales.

**Yves FREMION**  
**Citoyens – Paris Ecologie**

Ma réponse se déduit de ce qui précède [La question relative aux migrants – NDLR]